

**DAVIE LA RELANCE 2012 (suite)**

Publié le 20 avril 2012 à 05h00 | Mis à jour le 20 avril 2012 à 11h17

## **Cecon construirait ses navires à Lévis**

Publié le 20 avril 2012 à 05h00 | Mis à jour le 20 avril 2012 à 11h17



**Agrandir**

Les travailleurs de Davie Canada pourraient être rappelés au boulot au cours du mois de mai

Photothèque Le Soleil, Steve Deschênes



**Gilbert Leduc**  
Le Soleil

(Québec) L'espoir renaît au chantier Davie Canada. Encore une fois...

Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ed Fast, accorde le feu vert à Exportation et Développement Canada (EDC) pour que la société d'État amorce des négociations avec l'armateur norvégien Cecon en vue de la reprise de la construction de ses trois navires au chantier maritime de Lévis.

Dans sa livraison de mardi, *Le Soleil* révélait que les fonctionnaires d'EDC avaient accordé leur bénédiction administrative à la proposition soumise par Cecon, qui a réussi à

trouver un partenaire financier, la Deutsche Bank, pour lui permettre de terminer la construction de trois bateaux dont les travaux sont suspendus depuis la fermeture du chantier en février 2010.

«Cette décision constitue la solution la plus avantageuse pour le Canada, de manière générale, puisque l'offre de Cecon est celle qui rend plus probable la construction des navires au Canada, ce qui créerait des emplois ici, chez nous», a indiqué, par la voie d'un courriel, un représentant du gouvernement fédéral.

Par l'entremise de son partenaire financier, Cecon propose de racheter les prêts accordés, ces dernières années, par EDC. Rappelons qu'en décembre 2008, Ottawa avait allongé une somme pouvant atteindre jusqu'à 380 millions\$ en garanties de prêts et financement au chantier de Lévis pour lui permettre de poursuivre la construction des trois navires de Cecon et les deux autres du groupe chypriote Ocean Hotels. Quelques mois plus tard, en février 2009, EDC accordait un prêt de 200 millions\$ à Cecon en vue de financer la construction de ses trois vaisseaux à Lévis. La compagnie norvégienne était alors dans de mauvais draps. Ses financiers européens venaient de lui retirer ses facilités de crédit.

### **«Développement constructif»**

Pour le député de Lévis-Bellechasse à la Chambre des communes, Steven Blaney, la décision de son gouvernement marque un «développement constructif» en vue de la reprise des activités à Davie Canada en précisant que les négociations qui s'amorceront entre EDC et Cecon pourraient durer quelques semaines, le temps de s'entendre sur les différentes clauses légales et financières d'un accord entre les parties.

«J'ai toujours soutenu que la solution passait par une entente entre les créanciers et, finalement, c'est ce qui est survenu», a commenté M. Blaney au Soleil. Il a tenu à assurer que la décision avait été prise dans les meilleurs intérêts des contribuables et à la lumière des évaluations faites par les experts financiers d'EDC.

De l'avis du député de Lévis à l'Assemblée nationale, Gilles Lehouillier, et du président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN), Paul-André Brulotte, il était illusoire de penser à une éventuelle renaissance du chantier sans un accord sur l'achèvement des trois navires de Cecon à Lévis, dont les travaux sont complétés dans des proportions de 65%, de 30% et de 7% respectivement.

«C'était incontournable», a indiqué M. Brulotte. «Seul le contrat de 120 millions\$ pour la construction des deux bateaux pour la Société des traversiers du Québec n'aurait pas suffi à assurer la rentabilité des opérations du chantier», a fait valoir le député Lehouillier, qui croit que la région peut maintenant commencer à se mobiliser pour l'obtention des 5,2 milliards\$ qui seront bientôt accordés en vue du renouvellement de la flotte de la Garde côtière.

Selon ce dernier, le gouvernement fédéral a sûrement fait le calcul qu'il valait mieux terminer les travaux à Lévis que de risquer de tout perdre et de voir Cecon aller faire construire ses navires ailleurs.

«Que va récupérer le fédéral de tout l'argent investi dans l'opération? Il faudra lui poser la question. Il est clair, à mon avis, qu'il a fait le calcul qu'en faisant compléter les travaux au Canada, ça allait créer de l'emploi et de l'activité économique ici et ce que ça allait apporter des revenus dans les coffres des gouvernements.»

Ragaillardi par la tournure des événements, Paul-André Brulotte estime que les premiers travailleurs, notamment ceux affectés aux opérations de maintenance, pourraient être rappelés au boulot au cours du mois de mai.

La construction des trois navires de Cecon et des deux bateaux de la Société des traversiers du Québec devraient procurer du travail à Lévis pendant au moins de deux ans.

Publié le 21 avril 2012 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

## Reprise des activités chez Davie Canada: Soulagement à la STQ



Les traversiers Jos-Deschênes (photo) et Armand-Imbeau seront remplacés par de nouveaux navires.

Photothèque Le Soleil, Sylvain Desmeules



[Gilbert Leduc](#)

Le Soleil

**(Québec) La reprise prochaine des activités au chantier Davie Canada enlève une épine au pied de la Société des traversiers du Québec (STQ), qui peut maintenant espérer prendre possession de ses deux bateaux passeurs dans les délais prévus.**

«Nous sommes heureux de pouvoir continuer à faire évoluer un dossier qui est très important pour nous, celui de la construction de deux nouveaux traversiers qui assureront le lien maritime entre Tadoussac et Baie-Sainte--Catherine», a indiqué la porte-parole de la STQ, Maryse Brodeur.

Hier, *Le Soleil* annonçait que le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ed Fast, avait accordé les autorisations nécessaires à Exportation et Développement Canada (EDC) pour que la société d'État négocie et finalise toutes les ententes utiles au rachat par l'armateur norvégien Cecon des droits d'EDC relatifs à un prêt afin que la construction des trois navires de Cecon puisse se faire au chantier

maritime de Lévis. «Cette décision était essentielle à la relance du chantier», a tenu à rappeler, hier, la vice-présidente des communications mondiales de SNC-Lavalin, Leslie Quinton. Rappelons que la firme québécoise d'ingénierie est partenaire avec Upper Lakes dans l'opération de relance de l'entreprise de Lévis qui fait travailler plus de 1000 personnes.

Au moment où le gouvernement du Québec décidait d'octroyer de gré à gré à Davie Canada le contrat de 120 millions\$ pour la construction des deux traversiers de 3500 tonnes qui remplaceront l'*Armand-Imbeau* et le *Jos--Deschênes*, il était prévu qu'un premier bateau allait être livré à l'automne 2013 et le second au printemps 2014. Pour le moment, l'échéancier tient toujours, précise Mme Brodeur.

### **Début des travaux**

«Nous n'avons jamais reçu d'indication à l'effet que les navires n'allaient pas être livrés dans l'horizon prévu, a-t-elle soutenu. Dans les prochains jours, nous allons réviser le calendrier en profondeur en compagnie des gens de Davie Canada afin de déterminer, entre autres, la date exacte du début des travaux.»

Par ailleurs, Radio-Canada signalait, hier, que des dirigeants de Cecon devraient se pointer à Lévis au cours de la première semaine du mois de mai pour signer un contrat avec Davie Canada. Il appert, selon ce que rapportait la société d'État qui a joint un patron de Cecon en Norvège, que les négociations avec EDC seraient avancées et que la conclusion de l'affaire ne serait qu'une formalité.

Sur son site Internet, l'armateur norvégien indique qu'il s'attend à prendre possession d'un premier navire en 2012 et des deux autres au milieu et à la fin de 2013.